JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LAUNAY SAINT MARC – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 10 avril 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seings privés en date à RIVES DU COUESNON du 1er février 2026. Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes : – Dénomination : LAUNAY SAINT MARC ; – Siège : 3 Launay – Saint Marc sur Couesnon 35140 RIVES DU COUESNON – Durée : 99 ans, – Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; – Capital : 7500 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ; – Gérance : a été nommé gérant de la société sans limitation de durée : Monsieur Frédéric BEAULIEU 3 Launay – Saint Marc sur Couesnon 35140 RIVES DU COUESNON – Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. – Immatriculation au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de RENNES. POUR AVIS La gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne